



« Préserver la paix et la sécurité internationales »...

S.E. Sheikha Rana Al Khalifa

Secrétaire générale du Ministère des Affaires étrangères
Présidente du Comité national pour l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication, du stockage et de l'emploi des
armes chimiques et pour leur destruction.

Vous êtes Présidente du Comité national de Bahreïn pour l'interdiction des armes chimiques... Quelles sont, à ce sujet, les propositions que le Royaume entend mettre en avant ?

Je souhaite souligner la position ferme du Royaume quant à la préservation de la paix et de la sécurité mondiales. Cette position se manifeste à travers le soutien apporté par Bahreïn à la Communauté internationale, afin d'éviter la prolifération des armes de destruction massive. Au surplus, notre pays a adopté des lois et réglementations en la matière et veillé à la mise en place des conventions. Il œuvre, de même, à former les personnes en charge de ces questions, selon les plus hauts critères, en coopération avec les grandes Organisations, y compris l'Agence internationale de l'énergie atomique et les Nations Unies et plusieurs ateliers de travail et séminaires ont été organisés à Bahreïn afin de promouvoir le partenariat communautaire. Par ailleurs, notre pays participe régulièrement aux réunions des différents organismes et prend part aux décisions appuyant la non-prolifération des armes de destruction massive. S'ajoute à cela notre participation auprès de la Communauté internationale à travers les visites sur le terrain des entreprises et auprès de pays amis, pour profiter de leur expérience dans la mise en application des Conventions connexes. Je tiens, de même, à souligner les efforts déployés par Bahreïn pour promouvoir la collaboration internationale pour l'élimination des armes de destruction massive. Cet engagement au respect et à la mise en place des Conventions reflète la politique ferme du Royaume visant à développer la coopération pour interdire tout type d'armes de destruction massive, ainsi que leur prolifération, en considérant que leur présence constitue un danger et une menace pour la paix et la sécurité dans le monde.

Vous êtes la première femme Secrétaire générale du Ministère des Affaires étrangères. Comment envisagez-vous cette fonction, en particulier auprès des pays où la condi-

tion de la femme est beaucoup plus verrouillée qu'à Bahreïn ?

Étant la première femme accédant à ce poste, j'apprécie la confiance de Sa Majesté et souhaite affirmer combien cette confiance me pousse à m'investir encore plus pour garantir davantage de prospérité à mon pays. Ce poste est, en effet, porteur de responsabilités et fonctions diverses... Aujourd'hui, Bahreïn est fier de ses réalisations, qui ont permis aux femmes d'accéder à des postes de direction dans plusieurs domaines, tant à l'intérieur du Royaume qu'à l'étranger et de participer pleinement à la prise de décisions. Cela a abouti à une véritable culture communautaire, fondée sur le respect de la femme, mais aussi sur la prise de conscience de ses capacités et de son rôle en tant que partenaire essentiel du développement et du progrès. Il convient de souligner, à cet égard, que la place qu'occupe désormais les Bahreïnes dans le domaine diplomatique ne peut être dissociée des bases mêmes du projet de réformes de S.M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, étant donné qu'elles s'inscrivent, précisément, comme la cheville ouvrière de ce projet pionnier au niveau des pays du Golfe et du monde arabe, projet leur ayant donné l'opportunité d'avancer à grands pas sur le chemin de la réussite...

Ne pensez vous pas que l'importance de la place accordée aux femmes dans votre pays est mal connue, particulièrement en Occident ?

La femme était et demeure une partie intégrante de la marche des peuples vers le progrès... À Bahreïn, elle est considérée comme un partenaire actif du processus de réformes politiques et démocratiques, mais aussi du développement global ; elle joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des Conseils législatifs et municipaux, dans le cadre du programme de S.M. le Roi. Ces réformes engagées par le Royaume en faveur de la condition féminine ont été couronnées de succès ! Je tiens d'ailleurs à louer les efforts déployés par toutes les Institutions et, en premier lieu, le Conseil Suprême pour la femme, présidé par S.A.R. Prin-

cesse Sabeeka bint Ebrahim Al Khalifa, épouse de Sa Majesté. Ce Conseil s'est engagé, depuis sa création, en 2002, à veiller à l'application des valeurs constitutionnelles qui inscrivent le statut des femmes au cœur du tissu national. Le Conseil a, de même, contribué à mettre la lumière sur les différentes réalisations des Bahreïnes, dans tous les domaines de développement, afin de les faire connaître à l'échelle internationale.

Je souhaite citer, en outre, la déclaration faite par l'ONU, l'année dernière, concernant le Prix international de S.A.R. la Princesse Sabeeka bint Ebrahim Al Khalifa, pour « la capacitation » de la femme et les nombreuses avancées législatives à Bahreïn appuyant la place centrale donnée à la femme et à l'égalité des sexes, la dernière en date étant la loi sur le statut personnel et la famille. Par ailleurs, je ne peux que me féliciter de ce qu'a pu accomplir la femme bahreïne, à titre d'exemple, dans le pouvoir législatif, avec la victoire de Mme Fawzia Zainal, devenue Présidente de la Chambre des Députés. Actuellement, grâce à l'ensemble des actions déployées, c'est le terme « progrès de la femme » qui est utilisé plutôt que « capacitation », ce qui confirme, s'il en était besoin, la place majeure qu'elle occupe au sein de la société. Rappelons également que d'autres Bahreïnes sont devenues Chefs de missions diplomatiques ou encore Hauts fonctionnaires au Ministère des Affaires étrangères.

Quels sont les projets auxquels vous souhaiteriez que votre nom reste attaché ?

À travers les Directives du Ministre des Affaires étrangères, SE Shaikh Khalid bin Ahmed Al Khalifa, je travaille avec l'objectif, notamment, de participer à la prospérité du Royaume et d'assurer la présence efficace de notre pays auprès des instances régionales, mais aussi hors de nos frontières. Par ailleurs, en tant que Présidente du Comité national pour l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et pour leur destruction, j'essaie de préserver la paix et la sécurité internationales.

Quelles conclusions avez-vous pu tirer de vos échanges avec les Groupes parlementaires d'amitié France-Bahreïn ?

Je retiens la force des relations d'amitié et de coopération entre le Royaume de Bahreïn et la République Française et la volonté de voir se consolider un partenariat solide en ce qui concerne les Affaires régionales et internationales, la volonté d'une meilleure coordination des travaux engagés entre les Groupes d'amitié en France et leurs homologues bahreïnis, que ce soit au niveau de la Chambre des Députés ou du Conseil de la Choura (Sénat). Je retiens aussi la richesse des échanges d'expériences dans le domaine législatif et je souhaite que se poursuivent régulièrement les visites mutuelles entre les deux pays amis.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre à la classe politique française par l'intermédiaire du Journal du Parlement ?

Bahreïn, considéré comme le berceau de la civilisation humaine, est un modèle de société bâtie sur les valeurs de tolérance et de coexistence pacifique. C'est aussi un modèle en matière de réformes et de développement, dont les bases ont été fondées par S.M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, à travers la Constitution, précisément pour enraciner ces valeurs. Et, à cet égard, le Royaume prend toutes les mesures nécessaires pour les incarner. Il importe de souligner que la communauté française à Bahreïn est très appréciée... Les projets francophones trouvent, d'ailleurs, des échos positifs, avec le souhait, manifeste, d'apprendre votre langue. Au niveau économique, les relations commerciales se sont intensifiées entre nos deux pays.

Enfin, dans le domaine touristique et culturel, la France est devenue l'une des destinations préférées des Bahreïnis. Nous espérons que la coopération et le travail commun se poursuivront dans l'intérêt de nos deux nations amies.

Propos recueillis par
Suzanne Montigny